

Linguistique générale ۲ (partie théorique)

LE SIGNE LEXICAL

Critères de délimitation

Voici les critères permettant d'identifier et de délimiter les unités lexicales dans la suite de sons qui frappent notre oreille lorsqu'on nous parle, et qu'on appelle chaîne parlée :

۱. Point de vue phonique :

L'accent joue un rôle démarcatif dans certaines langues comme le tchèque, le finnois, le hongrois, où il frappe toujours la syllabe initiale ; dans d'autres langues (anglais, italien), il peut occuper diverses places, mais toujours la même pour un mot donné, sa présence signale donc une unité lexicale pleine. En français par contre, l'accent frappe en principe la dernière voyelle du mot, à l'exception de *e* caduc ; mais la valeur démarcative que pourrait lui conférer cette particularité est annulée par les faits suivants :

- a. A l'intérieur d'un groupe de mots, ou syntagme, l'accent disparaît ; il ne subsiste que sur le dernier mot du groupe.
- b. L'accent peut être déplacée sous l'effet d'une volonté d'expressivité. Ex : l'accent de *Formidable !*, qui frappe normalement le *a* peut très bien passer sur le *o* initial. Le

français est donc l'une des langues par lesquelles le rôle démarcatif de l'accent est le plus faible.

¶. **Point de vue syntatico-sémantique :**

A. Les unités graphiquement complexes : sur le plan syntaxique, on peut isoler des unités de fonctionnement en faisant jouer divers critères dont les principaux sont :

1) **Le critère d'inséparabilité :** c'est-à-dire l'impossibilité d'intercaler un morphème quelconque, fonctionne pour les unités morphologiquement et graphiquement simples telle que *couteau*, *pendule*, ainsi que pour les unités morphologiquement composées, mais graphiquement simples, telle que *anticonstituellement* ; mais son rôle principal est de tester le caractère lexical d'unités graphiquement complexes telles que *pomme de terre* ou *assistante sociale*. Impossible de dire *pomme jaune de terre* ou *assistante très sociale*.

2) **Le critère de commutation :** autrement dit, de substitution d'un élément à un autre ; il est fondé sur le fait que, lorsqu'une unité est lexicalisée, c'est-à-dire senti comme un mot et non comme un syntagme, elle entre dans un réseau d'oppositions avec des unités simples, et tire de là sa valeur. Ex : *Prenez la porte !* s'oppose à *Restez !* avec lequel il se trouve en rapport d'antonymie et peut être

remplacé par le synonyme *Sortez!*. Dans une unité lexicale graphiquement complexes, il est normalement impossible de procéder à une commutation terme à terme sans lui faire perdre son statut de syntagme lexicalisé (fonctionnant comme un mot), autrement dit, de mot composé, et sans la transformer en syntagme libre. Ex : il est facile de substituer à *pomme de terre* des mots simples tels que *navet* ou *carotte*. Par contre, dans un contexte tel que *L'enfant a modelé une pomme de terre glaise*, il est évident qu'on a affaire à trois mots distincts, la difficulté d'introduire un adjectif entre *de* et *terre* est fortuite (épaisse, lourde) et la substitution se ferait élément par élément (ex : une poire en plâtre).

À cela s'ajoutent des **Critères secondaires** comme l'impossibilité de coordonner ou de reprendre un seul des éléments des composés. Ex : il est impossible de dire un *chemin de fer et de terre*, ni *je préfère le chemin de fer à la route*, ni *le chemin est moins fatigant*. Donc, il est certain que : pomme de terre, chemin de fer, assistante sociale, doivent être considérés comme des unités fonctionnant exactement comme des unités simples.

B. Les unités graphiquement simples mais morphologiquement complexes : si l'on considère qu'un mot comme

anticonstituellement est décomposable en quatre morphèmes : *anti-* (idée de négation ou d'opposition), *constitution-* (ensemble des lois fondamentales d'un état), *-elle-* (conforme à), *-ment* (de façon), et équivaut à tout un syntagme (de façon non conforme aux lois fondamentales de l'état). Et qu'**une forme** comme *donnerons* se décompose en *donn-* (exprimant l'idée de donner), *-er-* (morphème exprimant l'idée de futur) et *-ons* (morphème exprimant l'idée de première personne du pluriel) ; on peut dire que l'objet de la lexicologie est le lexème, c'est-à-dire le mot dépouillé de ses affixes. Le lexème n'a d'existence réelle qu'à l'intérieur d'une famille de dérivés comportant une valeur sémantique commune, ou encore à l'intérieur de la déclinaison ou de la conjugaison d'un mot flechi.

Notes terminologiques :

On oppose au mot simple (*couteau, animal*), le mot dérivé (*anticonstituellement*) et le mot flechi (*donnerons*).

Le sémantème : les unités significatives minimales qui reposent sur l'idée que tout mot dérivé comporte un élément désignant des notions relatives à la réalité.

Les morphèmes : les unités significatives minimales qui reposent sur l'idée que tout mot dérivé comporte plusieurs éléments dénotant des catégories de pensées générales.

L'arbitraire du signe lexical

Cette notion peut être nuancée par des considérations de diverses sortes :

١. **Relatives à la psychologie de l'acte de parole :** pour le locuteur naïf, dont l'attention n'a jamais été attirée sur la nature du langage, la question ne se pose même pas. Le signifiant et le signifié, recto et verso indissociables de la même feuille de papier, ne sont jamais conçus comme distincts l'un de l'autre.
٢. **Relatives à la structure du lexique :** les mots s'organisent souvent en séries de dérivés tous motivés par rapport au mot de base. Motivation toute relative d'ailleurs puisque le mot de base et les affixes restent des signes arbitraires et que des faits d'homophonie peuvent troubler la netteté de cette motivation ; ex : *faire, refaire, défaire* constituent une série motivée, tandis que *tache, tacher, détacher, attacher, attachement, détachement* constituent deux séries.
٣. **Relatives à la valeur phonique des mots :** c'est la question de l'expressivité des sons du langage. Toutes les langues connaissent des formations onomatopéiques, toutefois les onomatopées propres

à une langue ne sont pas comprises par des étrangers tant elles sont intégrées au système phonologique de cette langue.

4. **Relatives à l'histoire du lexique** : Il s'agit ici de l'étymologie, considéré dans son sens étroit de recherche de l'origine des signifiants et dans son sens large d'histoire des signifiants et des signifiés, considérés isolément ou en système. Les préoccupations étymologiques sont fort anciennes. L'histoire des signifiants est assez bien connue, parce qu'elle est le fruit de bientôt deux siècles de recherches érudites, fondées sur la comparaison systématique des langues et des dialectes en même origine. Tout cela permet de remonter à l'ancêtre du mot français, mot qu'il continu sous une autre forme, et qu'on appelle **étymon** (EX : le mot latin pater est l'étymon du mot français père). L'histoire détaillée des signifiés est moins avancée que celle des signifiants, encore qu'elle ait été l'objet de nombreuses recherches. Le cheminement par lequel les sens originels d'un mot se sont transformés, dispersés, ou au contraire restreints selon des procédures aujourd'hui bien cataloguées et bien expliquées.

Les divers types de motivation linguistique

1. **Motivation qui résulte de l'aspect phonique des mots** : a un caractère ludique les enfants lui sont très accessibles, en usent eux-mêmes, trouvent dans leurs bandes dessinées une ample moisson

de formations onomatopéiques et expressives et leurs enseignants oublient rarement d'attirer leur attention sur cet aspect des textes poétiques

- ۶. **Motivation dérivationnelle** : a un caractère pratique et fonctionnel. Elle est la prise de conscience de montage, de sorte de réflexes intellectuels que doit acquérir le locuteur pour manier convenablement sa langue.
- ۷. **Motivation génétique** : fondée sur l'histoire des mots. Elle a un intérêt pratique en ce qu'elle permet de comprendre clairement la juxtaposition en français d'un lexique populaire marqué de profondes transformations phonétiques et d'un lexique savant calqué sur le latin et le grec.

LE LEXIQUE

Le lexique et l'univers

Les mots sont les instruments qui permettent aux hommes de prendre une connaissance claire de l'univers, et on présente le lexique comme une mosaïque dont le dessin est plus ou moins fin selon qu'il est lui-même plus ou moins riche et précis. Par conséquent, on ne peut connaître un mot qu'en le situant dans la totalité du lexique. Saussure écrit : « c'est une grande illusion de considérer un terme simplement

comme l'union d'un certain son avec un certain concept. Le définir ainsi, ce serait l'isoler du système dont il fait partie ; ce serait croire qu'on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu'au contraire, c'est du tout solidaire qu'il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu'il renferme ».

1. **Valeur et signification** : la conception du lexique comme totalité amène à considérer le signifié du signe lexical sous deux aspects celui de la valeur et celui de la signification. L'opposition de ces deux notions est due à Saussure qui a d'ailleurs insisté surtout sur celle de la valeur : **la valeur** d'un mot est définie par rapport aux autres mots de sens voisins qui délimitent ses emplois. **Sa signification** à la catégorie d'objet qu'il peut dénoter. La signification a donc un contenu positif par rapport à l'univers alors que la valeur est une forme dans laquelle se coule ce contenu.
2. **La notion d'oppositivité du signe linguistique** : la distinction entre valeur et signification pose plusieurs problèmes relatifs à la notions d'oppositivité du signe linguistique. Un signe s'oppose à tous les autres signes d'un système ; sa valeur est d'être ce que les autres ne sont pas. Celle-ci est donc chose relative : le lexique d'une langue étant fini, mais illimité, l'opposition d'un signe à tout le reste est une possibilité plus théorique que pratique. D'autre part, selon la richesse et la précision du vocabulaire dont ils disposent , deux sujets n'accorderont pas à un terme la même valeur. Par

exemple : l'apprenti francophone qui ne connaît encore que le premier degré du français fondamental possède peut-être les oppositions lexicales les plus importantes, mais sûrement pas les plus fines. Le maître qui aurait fait constater les caractères communs à toute une série d'objets dissemblables désignés du même mot aurait atteint la signification mais non la valeur de ce mot ; il lui resterait à opposer *le sac à la poche, à la serviette, à la valise, et le château à la maison, à la villa, à l'immeuble, et à toutes les autres dénominations de l'habitation.*

LES MOTS ET LEURS CONTEXTES

Les parties du discours

Il est essentiel de remarquer qu'au niveau même de la langue les mots sont prédisposés au rôle qu'ils jouent dans les énoncés par le simple fait qu'ils se répartissent en catégories grammaticales appelées parties du discours, dont les plus importantes sont : Le substantif, L'adjectif, Le verbe, L'adverbe.

G. Guillaume définit les parties du discours par des **formes vectrices** :

1. **La personne** : le verbe (en dehors de l'infinitif et du participe) exprime obligatoirement les deux personnes de l'interlocution et

une troisième personne propre à ce dont parlent les interlocuteurs. Le substantif ne connaît que la troisième personne. L'adjectif est indéterminé sur le plan de la personne et adopte celle de son support (on peut dire : je suis pauvre, tu es pauvre, il est pauvre).

۲. **Le nombre** : étroitement lié à la personne et que le substantif impose à l'adjectif.
۳. **Le genre** : ignoré du verbe et propre au substantif qui l'impose à l'adjectif.
۴. **Le temps** : le verbe exprime son contenu sémantique dans sa forme la plus élaborée : l'indicatif ; en le situant par rapport au moment où parle le locuteur. Au contraire, le substantif est normalement incapable de situer le moment de la parole, mais se prête à la dénotation de classes d'êtres concrets, localisés dans l'espace.
۵. **La notion d'incidence** : tout mot est un apport de signification qui, pour fonctionner, a besoin d'un support. Le cas le plus clair est celui de l'adjectif. Exemple : *Pierre est beau*, autrement dit *A est B*. L'adjectif *beau* parle de la beauté (**incidence interne**) mais uniquement pour la mettre en relation avec *Pierre* (**incidence externe**) ; *beau* dit quelque chose de *Pierre*, l'adjectif parle du substantif, il lui est incident, l'incidence pouvant être définie comme la relation de l'apport au support. Mais de quoi parle Pierre ? de rien d'autre que du concept « Pierre », il ne connaît que

l'incidence interne, celle du signifiant au signifié ; il ne parle que de lui-même. L'énonciation de tout substantif suppose le principe d'identité A est A .

Le champ sémantique

Généralement, la sémantique est définie par rapports à ses deux disciplines voisines :

1. **La syntaxe** : s'intéresse à la manière dont les phrases sont formées à partir des mots, elle ne prend en considération que l'ordre des éléments dans la phrase. La séparation entre la syntaxe et la sémantique mène à une distinction entre deux groupes de phrases :

a. Phrases grammaticales (syntaxiquement acceptables)

b. Phrases agrammaticales mais sémantiquement interprétables : venues de locuteurs non-natifs d'une langue étrangère, ou de jeunes enfants. Par exemple :

- Les souriantes montres invertébrées dorment méchamment sous le pauvre concept jaune. (grammaticale/non interprétable).

- Moi tarzan, toi Marie. (agrammaticale/ interprétable).

- Jean donne une pomme à sa cousine Marie. (grammaticale/interprétable).

2. **La pragmatique** : tandis que la sémantique étudie le sens et la signification, la pragmatique s'intéresse à l'emploi des unités

significatives dans les contextes de communications linguistiques. La notion du contexte situationnel ne joue qu'un rôle marginal dans la sémantique alors qu'elle est central dans la pragmatique. Le contexte peut comprendre l'historique de la conversation (les énoncés précédents), le temps, l'espace, les participants à la conversation et la nature de leur relation (degré de familiarité, statut social, etc.) prenons les deux exemples suivants :

- a. Un énoncé tel que *Le dernier patient était gravement atteint d'une fièvre* ne peut être compris qu'à un moment précis (le dernier maintenant n'est peut pas le même patient que tout à l'heure).
- b. Un énoncé comme *Passe-moi le sel s'il te plaît* ne peut être compris que dans un contexte donné et avec une connaissance des personnes présentes dans le contexte de la conversation. Par exemple ; si les deux interlocuteurs sont à table cela peut vouloir dire que le repas n'est pas suffisamment salé ou que le demandeur est une personne qui aime beaucoup le sel. Il peut être également une tentative d'interruption de l'interlocuteur qui pose une question embarrassante ou de changement du sujet de la conversation.